



Trois-Rivières, le 20 janvier 2012

Déclaration conjointe entre
Les associations municipales qui regroupent des directeurs généraux des municipalités et MRC du Québec

Les directeurs généraux se mobilisent contre la violence Pour un milieu de travail sain et sécuritaire

Dans la foulée du drame s'étant déroulé à la municipalité de Verchères le 13 janvier 2012, et fortement préoccupées par toute forme de violence physique, verbale ou morale, peu importe leur fréquence ou leur gravité, les associations municipales aujourd'hui présentes refusent de perpétuer l'éternel cercle du silence.

Chacune des associations signataires s'engage à travailler dans son milieu respectif afin de promouvoir l'adoption d'une Politique de tolérance zéro violence, pour assurer à tous, que ce soit aux employés municipaux, aux élus ou aux citoyens, un environnement de travail sain et sécuritaire.

La présente déclaration et la politique sont des outils pour la mise en place de mesures concrètes dans les municipalités du Québec découlant d'une responsabilisation individuelle et collective.

Nous choisissons de dire non à l'intimidation, non aux agressions et non à la violence sous toutes ses formes. Nous disons oui à un milieu de travail sain, et au besoin le plus fondamental qui soit : la sécurité.

Charles Ricard
Président
ADMQ

Jack Benzaquen
Président
ADGMQ

Donald Martel
Représentant
ADGMRCQ

Cette déclaration est soutenue par :



Association
des directeurs généraux
des municipalités
du Québec



François Lestage, président, Association des aménagistes régionaux du Québec

Stéphanie Bouchard, présidente, Association des communicateurs municipaux du Québec

Daniel Brazeau, président, Association des chefs en sécurité incendie du Québec

Régis Savard, président, Association des évaluateurs municipaux du Québec

Danik Salvail, CGA, président, Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec

Alexandre Meilleur, ing., président, Association des ingénieurs municipaux du Québec

M^e Normand Sauvageau, président, Association des procureurs de cours municipales du Québec

Alain Roy, vice-président, Association québécoise du loisir municipal

Suzanne Payette, présidente, Les bibliothèques publiques du Québec

Diane Dufresne, OMA, présidente, Corporation des officiers municipaux agréés du Québec

Pierre Pion, président, Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec

Michel Hurteau, directeur, Réseau informatique municipal du Québec